

PALÉO

Découvrez le programme en direct
Ce matin, dès 10h, le Paléo Festival dévoile son menu 2018. Une annonce à suivre en direct sur notre site www.lacote.ch. Et à 12h15, les programmeurs répondront à vos questions sur notre page Facebook.



« Si vous voulez toucher les gens, il faut passer par le porte-monnaie ou la santé. »
CHANTAL LANHEIRO, SYNDIQUE DE LE VAUD, LORS DU FORUM SUR LA MOBILITÉ DU CONSEIL RÉGIONAL.

GLAND

Fêter l'arrivée du printemps avec une course à pied
Le dimanche 15 avril, la ville organisera sa première «Gland Spring Run». Une boucle de 5km qui mènera les coureurs de Montoly jusque sur les sentiers de la Dullive et de la Lignière, partenaire de la manifestation gratuite et ouverte à tous. Une boucle de 1km sera aussi aménagée pour les plus petits. Inscription jusqu'au 11 avril, minuit, sur le site www.gland.ch.

MARDI 20 MARS 2018 LA CÔTE

UN JOUR SUR LA CÔTE

Sauvages, ces coupes choquent

NATURE La saison de la taille des arbres est lancée et certaines « mutilations » surprennent la population, comme certains professionnels.

FABIENNE MORAND
info@lacote.ch

Bracailons. Ignorants. Saccage. Crime. Les mots sont forts. Ce sont ceux de Gérard Gampfer, un ingénieur-paysagiste retraité de la région nyonnaise. Lors de ses balades, il a été choqué de voir comment certains arbres, que ce soit chez des privés, des gérances ou sur le territoire communal, ont été taillés. Pour lui, c'est un manque de respect. « Certaines personnes ont juste tronçonné le haut. Mais un arbre, sans ses bras, ne peut pas vivre », image-t-il. Quelques discussions auprès d'autres professionnels en activité confirment le choc ressenti.

Pour comprendre pourquoi certains sont outrés face à des arbres tronçonnés au lieu d'être élagués dans les règles, il faut comprendre à quoi sert la taille. « Son but est de permettre à la plante de vivre le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions. Par exemple en coupant les bois morts et les branches à défauts », explique Arnaud Cachin, de Vufflens-le-Château. Ce paysagiste spécialisé dans la taille des grands arbres est justement en charge de donner les cours de taille aux apprentis paysagistes vaudois. Il ajoute : « Lors d'une taille, on ne doit jamais enlever plus de 30% de la plante. Pour les grands arbres, les diamètres de coupes ne devraient pas dépasser 6 à 8 centimètres. De plus, il est essentiel de respecter la forme naturelle du végétal. Un bon élagage est celui où l'on ne voit pas ce qui a été enlevé ». Bref, en bien des endroits dans la région, on est bien loin de ces normes.

Mettre en valeur

Pour Marc-Henri Jan, doyen du département Arts et métiers verts au Centre d'enseignement professionnel de Morges, un arbre, c'est un patrimoine végétal vivant incontournable. Et son plus grand prédateur est l'être humain. La plante doit être mise en valeur, et non « massacrée » après

des décisions « trop rapidement prises ». La plupart des communes sont dotées d'un règlement lié aux arbres, Rolle dispose même d'une commission dédiée à ces plantes. « Si l'élagage n'est pas effectué dans les règles de l'art, selon le règlement communal, il peut être assimilé à un abattage illégal. Car cette action doit faire l'objet d'une mise à l'enquête », souligne Arnaud Cachin. « Malheureusement, c'est très rarement appliqué », constate le doyen.

Une mauvaise coupe et c'est

« La plante doit être mise en valeur, et non massacrée. »



MARC-HENRI JAN
DOYEN DU DÉPARTEMENT ARTS ET MÉTIERS VERTS AU CENTRE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DE MORGES

l'avenir de l'arbre qui est en jeu. Par ailleurs, « une mauvaise taille rend les arbres dangereux », précise le paysagiste de Vufflens-le-Château. En effet, le champignon ne tardera alors pas à s'installer, fragilisant toujours plus l'arbre. Sans compter que sur un tronc tronçonné, de nombreuses branches repousseront, certes, mais mal attachées à leur base. Elles se décolleront alors facilement, balayées par le vent ou brisées par le poids de la neige.

Question de prix

Mais alors pourquoi de tels coups de tronçonneuses? Arnaud Cachin et Marc-Henri Jan l'expliquent par le coût. Le travail d'un professionnel, qui prendra le temps d'analyser l'arbre avant de scier, coûtera plus cher que le concierge ou l'employé communal. « Souvent, les gens veulent réduire la hauteur. Mais ce n'est pas nécessairement elle qui dérange. C'est plutôt la densité du feuillage. Un ébranchage correct peut laisser passer davantage de lumière, mais aussi

TROUVER UN PAYSAGISTE

Tout le monde peut se prétendre paysagiste, le métier n'étant pas protégé. Toutefois, la taille ornementale s'apprend dans le cadre du CFC de paysagiste. Celle des grands arbres est une spécialisation qui nécessite une formation spécifique. Pour trouver un bon professionnel, Arnaud Cachin suggère de s'adresser à Jardin Suisse (www.jardin-suisse.ch) ou à l'Association suisse de soins aux arbres (www.assa.ch).



GLAND

La commune de Gland a demandé des explications à qui de droit sur ces cas qui ne respectent pas le règlement sur la taille des arbres. CÉDRIC SANDOZ

permettre au vent de mieux circuler», continue Arnaud Cachin.

L'idéal, dans tous les cas, serait de réfléchir au choix de l'es-

sence avant de la planter. « Si l'arbre est de la bonne essence, au bon endroit, on ne devrait même pas avoir besoin de le



TOLOCHENAZ

Depuis la route, il suffit de lever les yeux, comme ici à Tolochenaz, pour trouver des tronçonnages choquants pour les professionnels. F. MORAND

tailler. Où est l'économie quand il faut abattre un arbre devenu dangereux à la suite de mauvaises coupes? Sans parler de la sécurité

des enfants qui jouent sous des plantes fragilisées par une mauvaise action de l'homme? » questionne le Vufflanaise. ◉

Un tronçonnage qui condamne plus qu'il ne sauve



BURTIGNY

Le tilleul de Burtigny, tronçonné, est en sursis. FABIENNE MORAND



MARCHISSY

A Marchissy, le tilleul a été taillé par le passé, sans le condamner. FMO

LE TOUT POUR LE TOUT Parmi les tailles à la tronçonneuse qui ont choqué notre lecteur retraité Gérard Gampfer, il y a celle du tilleul de Burtigny, effectuée durant l'hiver 2016: « C'est le pire. Il a été saccagé. On n'a pas le droit de faire ça. Il y a un respect à avoir pour un arbre ancien. Si vous allez voir celui de Marchissy, vous constaterez qu'il a aussi, par le passé, été réduit dans son volume pour mieux repartir. Elaguer c'est un métier! »

En montrant quelques photos à nos autres professionnels de la taille des grands arbres, le tronçonnage du vénérable tilleul de Burtigny les surprend aussi. Le municipal de ce village, Pierre Hauser, en charge notamment des espaces verts, répond que « c'était ça ou la fin du tilleul. Il y a quelque temps, une branche est tombée proche d'un citoyen. Heureusement sans mal. Mais s'il lui était arrivé quelque chose, la commune aurait été responsable. Le tilleul est vide à l'intérieur, à un moment donné, on essaie le tout pour le tout.

Attendez le printemps pour voir comme il repart ».

Dans de tels cas, les professionnels et le canton suggèrent de réaliser une tomographie, sorte d'échographie, pour tirer un bilan de santé de l'arbre. « J'y serai assez favorable, mais cela dépend aussi du prix », répond Pierre Hauser.

Malheureusement, pour le tilleul de Burtigny, c'est déjà trop tard, estiment plusieurs experts. D'autant que l'arbre a déjà subi une intervention il y a 10-12 ans. « Effectivement, on voit qu'il est creux. Mais c'est quand même choquant que si peu de considération soit donnée à un arbre historique, relève Marc-Henri Jan, doyen au Centre d'enseignement professionnel de Morges. Ce tilleul est condamné, il va peut-être tenir encore quelques années. » Pour Nicolas Desarzens, qui travaille chez Arnaud Cachin, ce sont les coupes du passé qui ont déjà fortement affaibli le tilleul. Selon eux, le récent sabrage est choquant, mais l'arbre était déjà condamné.

PAS DE LOI CANTONALE Le chef de la section protection et gestion à la Direction générale de l'environnement, Sébastien Sachot, explique que la protection des arbres est entièrement déléguée aux communes. Elles peuvent réaliser un plan de classement des arbres et/ou un règlement communal sur la protection des arbres, lequel doit être approuvé par le Département du territoire et de l'environnement. « L'organe chargé de faire la police est la commune. Dans certains cas, heureusement rares, elle devrait s'autodénoncer. Car dans le domaine de la protection des arbres, l'Etat n'assure pas la haute surveillance », explique-t-il.

Dans le cas de Burtigny, l'un de ses collègues s'est rendu sur place avec comme possibilité de conseiller la Municipalité. Mais sans base légale pour intervenir. Une situation qui pourrait changer « lors de la prochaine révision des bases légales de protection de la nature ». ◉

« Une mauvaise taille rend les arbres dangereux. »



ARNAUD CACHIN
PAYSAGISTE ET FORMATEUR, SPÉCIALISÉ DANS LA TAILLE DES GRANDS ARBRES